

Par le traité du 16 mars, le roi de Hollande venait de perdre plusieurs provinces maritimes. Napoléon avait appris à connaître les alliés secrets nécessaires de l'Angleterre ; et par une conséquence naturelle de cette découverte, il tenait son frère pour suspect. Dans une position qui poussait les choses à l'extrême entre les deux colosses qui se disputaient le monde sous la condition d'être ou de n'être pas, tout devenait légitime, surtout quand il ne fut plus possible de douter que la Hollande n'avait d'autres intérêts que ceux de l'ennemi mortel du grand empire. Éclairé par cette conviction, Napoléon jugea qu'il était plus avantageux à la Hollande d'être réunie à un pays de quarante millions d'habitants, que de garder une apparente indépendance, sous le joug inévitable du système continental.



Pie VII sur le chemin de l'exil, bénit les populations (page 182).

Le royaume de Hollande, qui se trouvait pour ainsi dire écrasé entre les deux pavillons, ne pouvait commercer qu'avec celui qu'il était forcé de rejeter. Son souverain, plus attaché à ses devoirs de roi qu'à son titre de prince français, n'avait pas balancé à préférer le bien-être de ses peuples à la politique de la France ; il s'était attaché, autant qu'il était en lui, à leur rendre moins onéreuse la servitude de la loi commune. Il avait reçu à cet égard beaucoup d'avis du gouvernement français, et la réunion récente des départements des Bouches-du-Rhin et des Bouches-de-l'Escaut annonçait assez énergiquement à Louis le sort qui attendait le reste de ses États, s'il ne consentait pas à les enfermer dans le cercle tracé autour du littoral de l'Europe.

Aucune considération ne permettait de relâcher ni d'interrompre la chaîne qui environnait l'Angleterre pour lui interdire l'approche du continent, et rejeter à la fois ses marchandises et ses agents : un seul anneau de moins ouvrait la porte à la destruction du système entier. Une armée de vingt mille hommes, sous le commandement du maréchal Oudinot, entra dans le royaume pour y assurer l'exécution du blocus continental. Le roi de Hollande abdiqua le 3 juillet en faveur de son fils. Napoléon rejeta cette abdication, et, le 5 juillet, un décret impérial réunit la Hollande à l'empire.

Pendant que ces choses se passaient en Hollande, un événement qui devait avoir pour l'Europe, et surtout pour la France, les conséquences les plus graves, attira faiblement d'abord, mais fixa bientôt après les regards de l'Europe sur le royaume de Suède. Le roi Charles XIII, vieux et sans enfant, avait adopté le prince Charles-Auguste de Holstein-Augustembourg, d'une branche cadette de sa maison et de celle de Danemark. Quelques mois après, à une manœuvre de cavalerie, le nouveau prince royal tomba de cheval et mourut presque subitement. Cependant la vieillesse du roi et l'intérêt de la Suède exigeaient impérieusement le choix d'un successeur.

La reconnaissance de trois officiers suédois envers un général français pourvut à cette nécessité de l'État. Dans la guerre de 1807, ces trois officiers, faits prisonniers à Stralsund, reçurent du général en chef Bernadotte le meilleur traitement. Il adoucit par des services particuliers leur longue captivité ; il obtint même pour eux en France la résidence de la ville qu'ils désiraient habiter jusqu'à leur échange. Son affection les avait suivis dans leur nouveau séjour ; et, quand il leur fut permis de revoir leur pays, ils allèrent remercier le maréchal de tous les actes de bienveillance dont ils gardaient le profond souvenir. À la mort du prince d'Augustembourg, ils se le rappelèrent plus vivement que jamais, et formèrent ensemble le projet de témoigner leur gratitude à Bernadotte d'une manière éclatante, en le faisant monter sur le trône de Suède.

Ces officiers tirèrent habilement parti, auprès des membres des états, de l'influence que pouvait leur donner leur position sociale : ils n'eurent pas de peine à démontrer que, dans ce siècle de guerre et de tumulte politique, le royaume, de toutes parts circonvenu par des alliés ou des voisins jaloux et puissants, avait besoin d'un prince guerrier qui sût commander le respect de sa couronne. Les libertés suédoises trouveraient d'ailleurs

leur garantie dans le choix spontané d'un homme qui, sans droits et sans aïeux, appelé à l'honneur de siéger parmi les souverains, se regarderait comme invinciblement engagé envers la nation qui lui aurait confié sa destinée. Ces considérations réussirent ; elle balancèrent si fortement les opinions, déjà partagées entre trois princes de race royale, que ces officiers furent investis des pouvoirs nécessaires pour aller à Paris offrir le sceptre de la Suède au prince de Ponte-Corvo, et demander l'agrément de l'empereur Napoléon.

Bernadotte accepta les offres de la Suède. La volonté unanime des états proclama, dans leur séance du 11 août, le maréchal prince de Ponte-Corvo prince royal de Suède. Le roi Charles XIII l'adopta aussitôt pour fils. Le 1er novembre, Bernadotte prêta serment en qualité de prince de la couronne de Suède. Le 15, le gouvernement suédois déclara son adhésion au système continental. On verra par la suite que les déclarations des cours du Nord, à l'exception du fidèle Danemark, n'étaient que les manifestes de la grande trêve qui couvrait les apprêts d'une guerre nouvelle.



Le général Rapp éloignant Stabs (page 182).

L'affaire de la Hollande n'avait pas seule occupé les conseils de Napoléon. Pendant le séjour des rois de la famille impériale à Paris, il fut question aussi, entre l'Empereur et Joachim, d'une expédition en Sicile que devait soutenir une forte escadre de Toulon. La Sicile était pour les Anglais une immense place d'armes, un vaste port militaire et commercial. De là ils menaçaient, en échec le blocus continental de la Méditerranée, et l'attaquaient par une contrebande active, où leur